

## Inscription Doctorat

Par **moko**, le **30/03/2009** à **19:01**

Bonjour à tous,

Pourriez-vous m'ôter d'un petit doute s'il vous plait ? Je souhaiterais savoir s'il est possible de s'inscrire en doctorat que l'on soit indifféremment diplômé d'un Master 2 recherche ou d'un Master 2 Professionnel.

Et par la même occasion, si quelqu'un connaît (succintement) les modalités d'inscription à Assas.

Je vous remercie par avance pour vos réponses. twink: not found or type unknown  
Cordialement.

Par **mathou**, le **30/03/2009** à **20:23**

Salut twink: not found or type unknown

Normalement tu peux t'inscrire en doctorat du moment que tu as un projet et un directeur de thèse ( sauf si tu passes le concours pour les allocations fléchées et que le résultat dépend du concours ). Mais la réforme en cours imposera à tout doctorant d'être financé pour se lancer dans une thèse... donc si tu n'as pas d'allocation de recherche ou un emploi, ça ne sera [i:ybw6s486]a priori[/i:ybw6s486] plus possible. Pour l'instant c'est encore sous forme de réforme.

En revanche j'ignore les modalités d'inscription à Assas, essaie de consulter directement leur site internet ou de téléphoner à leur secrétariat.

Par **moko**, le **30/03/2009** à **23:10**

Salut Mathilde,

Je te remercie pour ta réponse. Je vais jeter un oeil au cas où sur cette réforme si jamais elle est adoptée d'ici la fin de l'année..

twink: not found or type unknown

Par **mathou**, le **30/03/2009** à **23:52**

D'après les doctorants avec qui j'ai discuté jeudi dernier lors de la journée des filières, on aurait encore un an de sursis. J'ai mis un post dessus pour tenir à jour :

<http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=8583>